

PUBLIC

- Toute personne appelée à conduire une PEMP (plateforme élévatrice mobile de personnes) n'ayant pas d'expérience, désirant obtenir le C.A.C.E.S. et sachant lire et écrire.
- Sous réserve d'aptitude médicale

OBJECTIFS

- Apporter aux stagiaires les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des PEMP
- Valider ses compétences par une évaluation théorique et pratique « caces »
- Donner au chef d'entreprise un avis sur l'aptitude à conduire afin qu'il puisse délivrer une autorisation de conduite.
- Cette formation est conforme au décret 98-1084 du 02 décembre 1998 elle intègre pour l'essentiel la recommandation R 386 de la C.N.A.M.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Théorie et pratique alternée
- 6 tests CACES par session et testeur
- Utilisation de deux chariots : un thermique et un électrique (catégorie 3)
- Équipement de protection individuelle ; chaussures de sécurité

ORGANISATION

Durée Nous consulter

PROGRAMME

THEORIE

Réglementation et recommandation de la CNAM

- ✓ Rôle des différentes instances et organismes de prévention (C.R.A.M. Médecine du travail)
- ✓ Conditions requises pour conduire et utiliser une PEMP
- ✓ Les différentes responsabilités utilisateurs / employeurs
- ✓ Aptitudes professionnelles

Classification

- ✓ Classification des PEMP / catégories
- ✓ Caractéristiques fonctionnelles

Technologie de la PEMP

- ✓ Les organes de sécurité
- ✓ Limite d'utilisation
- ✓ Manœuvre d'une PEMP
- ✓ Entretien, maintenance contrôle
- ✓ Fonctionnement des organes de service

PRATIQUE

Prise de poste

- ✓ Contrôle de l'état
- ✓ Bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- ✓ Maintenance de premier niveau
- ✓ Documents, carnet de bord

Positionnement par rapport aux tâches, à l'environnement

- ✓ Mises en situation
- ✓ Communication, alerte
- ✓ Circulation, balisage, stabilisation, vitesse du vent
- ✓ Manœuvre de la PEMP dans l'environnement
- ✓ Opérations de fin de poste

EVALUATION DES COMPETENCES EXAMEN CACES

- ✓ Conditions d'obtention
- ✓ Evaluation théorique et pratique
- ✓ Délivrance du CACES fonction de la catégorie concernée :
 - . 1 A ou B
 - . 2 A ou B
 - . 3 A ou B